Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 211

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251492

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

est confiée à M. Horner professeur de pédagogie à l'Université est, nous semble-t-il, l'organe par excellence du corps enseignant catholique de la Suisse française.

Par la fusion de leurs journaux respectifs, nos amis de Fribourg et du Valais ont uni leurs efforts de manière à produire une publication qui tiendra un rang honorable dans la presse pédagogique.

Nous souhaitons que le *Bulletin pédagogique* trouve un sympathique accueil dans les écoles et foyers jurassiens.

S'adresser à l'Imprimerie catholique suisse à Fribourg.

G.

Etat civil

PORRENTRUY

Décembre 1901

Naissances.

Du 1er. Kohler, enfant-mort-né, fils d'Emile, voyageur de commerce, de Lützelflüh, et de Marie-Louise née Sémon. Du 2. Huber Berthe, fille d'Albert, voiturier, de Mauraz, et de Berthe née Petitat. – Du 2. Spörri Gustave, fils de Gottfried, cordonnier, de Fischenthal, Zurich, et de Rosine née Moser. — Du 6. Coulon Alice, fille de Louis, fabricant d'horlogerie, de Seloncourt, Doubs, (France), et de Julie née Wirth. — Du 6. Schaldenbrand, Arnold-Octave, fils d'Adolphe, horloger, de Porrentruy, et de Rachel née Cattin. Du 7. Villemin, Jeanne-Henriette, fille de Etienne-Justin, horloger, de Bressaucourt, et de Henriette Noirjean née Choffat. — Du 10. Maître, Fanny-Julie, fille de Joseph, émailleur, de Epiquerez, et de Joséphine-Marie née Clerc. – Du 10. Delozé, Eugène-Auguste, fils d'Auguste, cordonnier, de Nancy, Meurthe-et-Moselle, et de Marie-Julie née Gigandet — Du 20. Minetti, Thérèse-Amélie-Béatrice-Andrée, fille d'Achille, ferblantier, de Trasquera (Italie) et de Marie-Julia-Jeanne, née Montavon. — Du 22. Erhardt, Alfred-Robert, fils de René, visiteur, de Porrentruy, et de Elisabeth née Caffot. — Du 27. Froidevaux Jeanne, fille de Jean, menuisier, de Muriaux, et de Thérèse née Vallat. — Du 30. Bousson, Henri-Léon-Emile, fils d'Emile. fabricant d'horlogerie, de St-Ursanne, et de Marie née Weisser.

Mariages.

Du 6. Badet Xavier, horloger, de Fregiécourt, et Guédat Eugénie, servante, de Ocourt. — Du 16. Aeberhardt Raoul, tonnelier, de Jegenstorf, et Rœderstorf Marie, de Miécourt. — Du 30. Blumenstein Frédéric, employé aux douanes, de Niederbipp, et Jenny Albertine, de Langenbrück.

Décès.

Du 1er. Kohler, enfant mort-né, fils de Emile, et de Marie-Louise née Sémon, de Lützelflüh.

Du 1er Oeuvray Eugénie, née Caburet, ménagère, de Bressaucourt, née en 1849. Du 2. Brunet Marcel, fils d'Achille, et de Lucie née Patois, de St-Ursanne, née en 1894. — Du 3. Lotz Marie, née Maillard, de Porrentruy, née en 1805. — Du 4. Hennin Jacques, journalier, de Vendlincourt, née en 1824. — Du 6. Oeuvray Constant, journalier, de Bressaucourt, né en 1860. – Du 19. Meier, Henri-Albert, fils de Rodolphe, et de Elisa née Révilly, de Mattstetten, née en 1901. — Du 19. Lefaivre Fernande-Elisabeth-Agathe, fille de Pauline, de Vicquinghem (France), née en 1901. — Du 22. Froidevaux Charles, horloger, du Bémont né en 1855.

Du 23. Brunet Gabriel, fils d'Achille, et de Lucie née Patois, de St-Ursanne, né en 1895. — Du 23. Erhardt, Alfred-Robert, fils de René, et de Elisabeth née Caffot, de Porrentruy, né en 1901. — Du 24. Patois Hélène, née Boillat, du Bémont, née en 1820. Du 28. Froidevaux Joanne, fille de Jean, et de Thérèse née Vallat, de Muriaux, née en 1901. — Du 28. Cuttat Joseph, boîtier, de Damphreux. né en 1830.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 209 du *Pays du Dimanche :*

819. CHARADE.

Domfront.

820. EPITAPHE.

Lantara, peintre français, né en 1729, au village d'Oncy (Seine-et-Oise), mort en 1778 à Paris, à l'hôpital de la Charité.

821. USAGES ET COUTUMES.

LES SCELLÉS.

Les serrures de nos aïeux consistaient simplement en des nœuds très difficiles à défaire. Chacun avait alors son nœud, comme chacun a aujourd'hui sa serrure et sa clef. L'art de ces nœuds consistait à bien cacher les extrémités des cordons qui les formaient. Cependant, comme il se trouvait alors des personnes habiles à délier des nœuds, on ajouta le sceau et le cachat, qu'on apposait aux deux bouts, unis ou séparés.

Ce genre de fermeture est encore en usage. En justice on dit: *Poser le scellé*, lorsqu'un officier de justice a mis un cachet.

822. MOTS EN TRIANGLE.

Z I B E L I N E
I N E G A L E
B E S A C E
E G A L E
L A C E
I L E
N E
E

Ont envoyé des *solutions partielles :* MM. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Ninon à Cœuve ; Marcel l'Hercule à Porrentruy ; Flocon de Neige à Saignelégier.

827. ANAGRAMME.

Sur mes huits pieds, je suis un serviteur fidèle ;
En les bouleversant, je serai la plus belle.

828. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

Remplacer les * de la phrase ci-dessous par les consonnes corespondantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

* a * * — * a * e * — * i — * i * * e, — * o * * a * * — à — * e * i, — i * i — * o * — a * i — * i * i * — * o * — é * i * * e

829. CURIOSITÉS.

LE FUCHSIA.

Quelle est l'origine du nom du *Fuchsia ?*

830. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

X X X X X X 1. Bruit.
X X X X X X 2. Temple indien.
X X X X X X 3. Chef d'Israël.

☞ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *28 courant.*

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Chevenez. — Le 26. à midi pour ratifier la vente d'une parcelle de terrains. décider si la place de régent de la classe supérieure sera mise au concours, voir si l'on révisera un article du règlement sur la jouissance des terrains ; s'occuper de l'adjudication des taupes.

Courgenay. — Le 19, à 1 h. pour discuter et voter le règlement de l'école complémentaire, s'occuper des extances et d'un bassin de fontaine à Courtemautruy, voter le budget.

—— Le 26, à 1 heure pour s'occuper des comptes, fixer l'indemnité à accorder au maire pour l'exécution du règlement de police, statuer sur une proposition de l'administration du château, nommer la commission des chemins.

Charmoille. — Assemblée paroissiale le 26 à, 3 h. pour voter le budget.

Cornol. — Le 19 à 1 h. pour arrêter et voter le budget, statuer sur la construction d'un chemin et sur une pétition concernant l'heure de fermeture des auberges.

Courtedoux. — Le 26, à 12 1/2 h., pour voter le budget ; nommer les membres des diverses commissions ; décider si l'on prendra les taupes et si la commune fournira gratuitement le matériel scolaire, etc...

Courtemaiche. — Le 26. à 2 h.. pour voter le budget, s'occuper de la cession d'eau.

Corban. — Le 26, à 2 1/2 h., pour décider si la place d'institutrice de la classe inférieure sera mise au concours.

Courroux. — Le 26, à 11 h., pour arrêter le budget et nommer les vérificateurs des comptes.

Damvant. — Le 26, à 11 h. pour nommer l'adjoint et voter le budget.

Fahy. — Le 26, à 2 h., pour voter le règlement de l'école complémentaire et de la prise des taupes.

Montignez. — Le 26, à 2 1/2 h., pour décider si la place de l'instituteur sera mise au concours.

—— Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour nommer le taupier.

Seleute. — Assemblée bourgeoise le 19, à 2 h., pour recevoir un bourgeois.

Vermes. — A l'assemblée du 19 à midi, il sera procédé au remplacement du maire.

Cote de l'argent

du 15 Janvier 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 98.50 le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.50 le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.